

Adresse du département de la Lozère qui félicite la Convention de sa vigilance contre les complots, lors de la séance du 19 floréal an II (8 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du département de la Lozère qui félicite la Convention de sa vigilance contre les complots, lors de la séance du 19 floréal an II (8 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 149;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_26362\\_t1\\_0149\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26362_t1_0149_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

n

[Le départ. de la Lozère, à la Conv.; 19 germ. II] (1).

« Représentants du peuple,

La liberté, la représentation nationale étaient encore menacées des factions impies, des conjurations tramées au sein même de la Convention, allaient faire éclater les projets les plus criminels : l'énergie, la vigilance de vos comités, celle des sans-culottes montagnards les ont bientôt découverts et anéantis. Un nouvel orage grondait sur les têtes des français libres, cet orage est dissipé, la justice nationale a déployé contre ces Catilina modernes toute sa sévérité.

Que la liberté triomphe ! Que la République soit vengée ! Continuez représentants, votre pénible mais glorieuse carrière; restez à votre poste : purgez le sol de la liberté de tous ces monstres qui s'acharnent sans cesse à l'attaquer et à la détruire; n'épargnez pas les scélérats qui sous le masque du patriotisme, ne cherchent qu'à la poignarder; et n'abandonnez le gouvernement que lorsqu'il n'existera plus de tyrans et d'ennemis de la liberté; vengez, vengez la représentation nationale que certains de ses membres ont tenté d'avilir.

Nous applaudissons, Législateurs, aux mesures de fermeté que vous avez prises contre les machiavélistes conjurés pour anéantir la liberté, et qui avaient voilé la déclaration des droits de l'homme dans la vue impie sans doute, de les laisser ignorer ou de les faire méconnaître.

Quant à nous, nous vous offrons nos bras toujours armés pour votre défense; ils ne poseront leurs armes qu'après avoir détruit de fond en comble tous les supôts de la tyrannie.

Vive la République, vive la Montagne ».

DUMAS, CHEVALIER, BORDERY, GUYOT, HERMET, NOMIER, ANERIN, MARTIN.

i

[La Sté popul. de Mirepoix, à la Conv.; 3 flor. II] (2).

« Citoyens représentants,

Un orage violent se présentait, votre énergie et votre courage l'ont dissipé : nos cœurs applaudissent à votre héroïsme. L'hydre de la conjuration est terrassée, les têtes qui ont roulé sur l'échafaud ont porté l'effroi dans l'âme des scélérats, et les patriotes ne seront plus à l'avenir aussi confiants. S'il restait encore quelque assassin de notre liberté chérie, que son sang serve d'hécatombe aux martyrs de la liberté. Restez inébranlable à votre poste, jusqu'à ce que le vaisseau de la République ne soit plus agité par la tempête; hâtez-vous d'ajouter à vos travaux immortels, une adresse au peuple français, pour déjouer encore les manœuvres des intrigants, qui prouvera que la justice, la probité et les bonnes mœurs sont à l'ordre du jour ».

BOUDOURESQUE, DASSIÉ, GRENIER.

(1) C 302, pl. 1096, p. 13.

(2) C 303 pl. 1110, p. 29; M.U., XXXIX, 361.

2

La Société populaire d'Auxerre (1) propose à la Convention différentes mesures additionnelles, par une adresse de félicitations, sur la police générale de la République.

Renvoi au Comité de salut public (2).

3

Les Dragons du 10<sup>e</sup> régiment, en dépôt à Commercy, félicitent la Convention, et témoignent leur ardent dévouement et la discipline qu'ils observent.

Insertion au bulletin (3).

[Le repr. Vidalin, au présid. de la Conv.; Reims, 14 flor. II] (4).

« La Convention nationale recueille depuis longtemps le fruit de ses travaux; quel pourrait être en effet le cœur assez disgracié de la nature à qui ses sollicitudes n'inspirassent de la reconnaissance, son énergie courageuse de l'admiration, et les obstacles qu'elle surmonte de la surprise ?

A ce concert unanime les officiers, sous-officiers et dragons du 10<sup>e</sup> dont le dépôt est à Commercy, réunissent les témoignages de leur fidélité et de leur amour. Ils invitent la Convention à rester à son poste et à poursuivre une carrière aussi brillante qu'épineuse; étrangers à toutes les manœuvres des factions, ils se prononcent vigoureusement contre l'intrigue, fléau du mérite vertueux et modeste, et la honte d'un gouvernement républicain. Dignes du nom de soldats français, ils mettent la discipline la plus sévère à l'ordre du jour et jurent de remplir leur tâche militaire en hommes qui connaissent le prix de la liberté. Vous trouverez dans leur adresse ci-jointe l'expression de tous ces sentiments. S. et F. ».

VIDALIN.

[Commercy, s.d]

« Gloire immortelle aux vrais montagnards dont les veilles patriotiques ont déjoué les abominables complots qui menaçaient la patrie ! Poursuivez, dignes propagateurs des droits sacrés de l'homme, les vastes travaux que vous avez embrassés; ne les abandonnez que lorsque le vaisseau de la République sera à l'abri des orages; conservez cette attitude ferme, imposante apanage des représentants d'un peuple libre. Que vos décrets, terreur des tyrans, le soient aussi de l'intrigue. Point de grâce aux conspirateurs, à ces hypocrites qui sous le masque du patriotisme cachent leurs projets liberticides.

(1) Yonne.

(2) P.V., XXXVII, 50.

(3) P.V., XXXVII, 50. B<sup>is</sup>, 19 flor.; Débats, n<sup>o</sup> 599, p. 294.

(4) C 301, pl. 1075, p. 3, 4.